

HOTEL PERALADA WINE SPA Y GOLF, S.L.U.

RÉGLEMENTATION DE RÉGIME INTÉRIEUR

A. RÉGLEMENTATION APPLICABLE AU SERVICE D'HÉBERGEMENT

1. Le but de ce document est de recueillir les règles obligatoires pour tous les clients pendant leur séjour et/ou qui accèdent à l'Hôtel Peralada Wine Spa y Golf, S.L.U., conformément à la réglementation applicable et aux normes de l'Hôtel (à partir de maintenant sur, les « **Clients** » ou le « **Client** »).
2. Le Règlement Intérieur est à tout moment disponible pour les Clients à la réception de l'Hôtel en espagnol, catalan, anglais et français, ainsi que sur le site Internet de l'Hôtel: www.hotelperalada.com
3. Les personnes qui auront un comportement violent ou qui pourraient déranger le public ou les usagers ou qui pourraient altérer le déroulement normal de l'activité, pourront être expulsées de l'Hôtel sans droit à remboursement. L'Hôtel peut faire appel aux Forces et Organismes de Sécurité de l'État pour en expulser ceux qui ne respectent pas ces réglementations, les règles habituelles de coexistence sociale ou qui ont l'intention d'accéder ou de rester dans le même à des fins autres que l'usage normal du service.
4. Conformément et dans les limites définies par la législation applicable, l'Hôtel se réserve le droit d'admission dans les conditions exposées dans le présent document.

Les responsables de l'Hôtel pourront empêcher l'accès et le séjour des utilisateurs qui ne respecteraient pas ou n'auraient pas respecté l'une des obligations suivantes:

- Respecter les règles de coexistence et d'hygiène dictées pour le bon usage de l'Hôtel.
 - Respecter le règlement intérieur de l'Hôtel. - Respecter la date de départ convenue de l'Hôtel en laissant libre l'unité occupée.
 - Payer les services contractés au moment de la présentation de la facture ou à l'heure convenue, sans le fait de présenter une réclamation impliquant l'exonération de paiement.
 - Respecter le personnel, les installations et les équipements de l'Hôtel.
5. Tous les Clients séjournant à l'Hôtel sont tenus de présenter leur pièce d'identité au moment de leur entrée à l'Hôtel.
 6. Conformément à la réglementation espagnole en matière d'hébergement, toute personne qui accède aux chambres de l'Hôtel doit remplir une partie non-exhaustive du formulaire d'entrée du voyageur, et les personnes de plus de 16 ans devront également le signer. La partie d'inscription, une fois signée, sera conservée par l'Hôtel pendant la durée légalement fixée aux fins de respect de la réglementation applicable.
 7. Après signature de la partie entrée, la carte/clé sera remise au Client qui lui est strictement personnelle; le Client devra prendre les précautions nécessaires et informer la réception de l'Hôtel dans les plus brefs délais en cas de perte ou d'égaré. Il appartient au Client de s'assurer que la porte de la chambre est bien fermée avant de la quitter ou de dormir.
 8. L'enregistrement à l'hôtel s'effectue à partir de 15h00. Aux dates d'occupation maximale de l'Hôtel, la mise à disposition de l'unité d'hébergement à l'utilisateur pourra être retardée d'une durée n'excédant pas trois heures.

L'heure de départ définitive est 12h00 (si vous souhaitez partir plus tard, informez la réception des tarifs).

9. Selon la politique de cet hôtel, le paiement du séjour s'effectue au moment de l'enregistrement, sauf indication contraire dans les conditions de vente, par tout moyen de paiement admis par l'Hôtel (sauf chèques personnels), et avec une limite de paiement en espèces fixée par la loi. Les personnes qui prouvent qu'elles n'ont pas de domicile fiscal en Espagne et qui n'agissent pas en tant qu'entrepreneur ou professionnel auront une limite de paiement en espèces de 10 000 euros.

L'Hôtel peut demander un dépôt ou un numéro de carte de crédit ou de débit comme garantie pour le paiement de votre hébergement, non-présentation, dommages causés ou services supplémentaires et utiliser la garantie en conséquence, pouvant transférer le montant sur le dépôt ou la carte en cas de qu'une de ces circonstances se produise. Tout remboursement de paiements effectués en espèces aura un montant maximum de 200 €. Tout excédent sur ce montant, ou la totalité du montant à la demande du Client, sera restitué par virement bancaire sur le compte désigné par le Client.

10. Aucune personne supplémentaire ne sera autorisée à séjourner dans la chambre par rapport à celles spécifiées lors de la réservation et/ou au moment de l'enregistrement. L'Hôtel n'est pas responsable des agissements qui pourraient être commis par des personnes introduites par le Client directement dans sa chambre et à l'insu de l'Hôtel.
11. Le Client doit garder ses affaires sous surveillance dans les parties communes de l'Hôtel et dans le parking, car elles sont sous sa seule responsabilité. L'Hôtel n'est pas responsable des biens ou des objets qui ne sont pas déposés dans le coffre-fort ou qui n'ont pas été déposés en lieu sûr, dans les limites établies dans la police d'assurance.
12. Les chambres resteront libres au moins une fois par jour pour permettre l'accès au room service. Dans le cas contraire, l'Hôtel n'est pas responsable de l'absence de ce room service. Le Client ne pourra faire aucun autre usage des serviettes dans la chambre que pour son hygiène personnelle.
13. Le Client est tenu de conserver les meubles et éléments de la pièce dans le même état dans lequel ils se trouvent.
14. Conformément aux dispositions de la loi 42/2010 du 30 décembre relatifs aux mesures sanitaires contre le tabagisme, il est interdit de fumer dans l'Hôtel, sauf dans les zones autorisées à le faire. En cas de non-respect de cette mesure, l'Hôtel pourra demander au Client défaillant de prendre en charge les frais de nettoyage de la chambre.
15. Les objets oubliés par les Clients à l'Hôtel seront conservés pendant 3 (trois) mois à compter de la date de départ. Passé ce délai, l'Hôtel n'est pas responsable.
16. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'appareils fonctionnant au gaz, tels que le gaz de camping, etc., est interdite dans l'Hôtel. L'introduction de substances nocives ou interdites dans les chambres ou dans toute partie de l'Hôtel est interdite.
17. Le personnel de l'hôtel n'est pas responsable des lettres et/ou des colis envoyés aux clients séjournant à l'hôtel. Les clients doivent s'assurer qu'ils reçoivent leurs envois en personne.
18. Le Client doit consulter la rubrique « règlement des séjours à l'Hôtel accompagnés d'animaux de compagnie » pour admettre des animaux de compagnie.
19. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans l'Hôtel pour être consommées à l'intérieur, sauf exceptions dûment autorisées par l'Hôtel.
20. En cas de non-respect de l'un de ces préceptes, l'Hôtel pourra exiger du Client le départ immédiat sans droit à une quelconque indemnisation en faveur du Client ni au remboursement des sommes versées.

B. RÈGLES APPLICABLES AU SÉJOUR À L'HÔTEL ACCOMPAGNÉ D'ANIMAUX

1. Sans préjudice de la réglementation applicable, le séjour d'un animal domestique à l'hôtel doit être communiqué au moment de la réservation. Les animaux autorisés pendant votre séjour sont un chien ou un chat par chambre, d'un poids maximum de 8 kg. Si vous souhaitez amener d'autres animaux ou consulter des cas exceptionnels, le Client doit contacter l'Hôtel avant d'effectuer la réservation.
2. Les animaux domestiques séjournant à l'hôtel peuvent entraîner des frais supplémentaires par nuit. Le Client doit consulter les tarifs applicables auprès de l'Hôtel.
3. Le Client déclare que son animal de compagnie possède toutes les vaccinations obligatoires sur le territoire espagnol et qu'il répond aux exigences requises par la réglementation applicable au territoire où se trouve l'Hôtel, même si son lieu d'origine n'est pas l'Espagne.

4. Les animaux domestiques doivent toujours être tenus en laisse/chaîne et gardés à moins de 2 (deux) mètres du propriétaire dans toutes les installations de l'hôtel. Les chiens potentiellement dangereux doivent également porter une muselière et détenir une assurance responsabilité civile qui sera présentée au moment de l'enregistrement à l'Hôtel.
5. L'accès des animaux au café, aux restaurants de l'Hôtel, au SPA, à la piscine extérieure, à la salle de sport est interdit, à l'exception des chien-guides, qui doivent porter un collier et être retenus par une sangle et un harnais.
6. Le Client sera responsable de tous les dommages causés par l'animal à des tiers, au mobilier de l'Hôtel, et/ou des frais de nettoyage supplémentaires qui pourraient survenir pendant son séjour à l'Hôtel. En cas de dommages ou de dépenses causés par le comportement direct ou indirect de votre animal, le montant correspondant à la situation générée par celui-ci vous sera facturé.
7. L'Hôtel est exonéré de toute responsabilité subsidiaire en ce qui concerne les dommages, préjudices et inconfort causés par l'animal aux personnes et aux biens.
8. Le Client qui accompagne un animal domestique est responsable de le maintenir dans de bonnes conditions d'hygiène et de salubrité et de veiller à ce qu'il ne perturbe pas la tranquillité des autres hôtes.
9. Il est interdit: De laisser les animaux seuls dans la chambre ou à l'intérieur du véhicule stationné sur le parking de l'Hôtel, de laisser de la nourriture dans les gamelles des animaux au moment du départ, de baigner les animaux dans la salle de bain de la chambre. Et utiliser les serviettes pour les sécher et qu'ils utilisent ou dorment sur le lit, sur les fauteuils ou sur tout élément du mobilier de la chambre.
10. Les animaux doivent être tenus en laisse au cas où le personnel de l'hôtel entrerait dans la chambre.
11. En cas de non-respect de l'une des règles ci-dessus, la direction de l'hôtel se réserve le droit d'annuler la réservation et d'annuler le séjour à l'hôtel.

C. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DU PARKING

1. Lors de le stationnement du véhicule, le Client doit occuper une seule place de stationnement.
2. L'utilisation de la zone de stationnement pour personnes handicapées doit être justifiée par l'affichage de la carte obligatoire à l'intérieur du véhicule.
3. Le stationnement est gratuit exclusivement pour les Clients séjournant à l'Hôtel, coïncidant avec leur période d'hébergement et se terminant au moment du départ. Sous réserve de disponibilité.
4. L'Hôtel n'est pas responsable des dommages causés ou subis aux véhicules qui utilisent le service de garage ou aux objets déposés à l'intérieur, ainsi que du vol du véhicule lui-même.
5. L'hôtel propose des chargeurs de véhicules électriques exclusivement pour les clients séjournant à l'hôtel. En utilisant ces chargeurs, le Client accepte et reconnaît ce qui suit, dégageant l'Hôtel, ses employés et représentants de toute responsabilité liée à l'utilisation des chargeurs:
 - a) L'utilisation des chargeurs pour véhicules électriques relève de la responsabilité exclusive du propriétaire du véhicule. L'Hôtel n'assume aucune responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou tout autre inconvénient lié à l'utilisation des chargeurs.
 - b) L'hôtel met tout en œuvre pour entretenir et faire fonctionner les chargeurs dans des conditions optimales. Cependant, nous ne pouvons garantir à tout moment la disponibilité continue ou le bon fonctionnement des chargeurs. L'Hôtel ne sera pas responsable de toute interruption, erreur technique ou dommage causé au véhicule lors du chargement.
 - c) C'est la responsabilité du propriétaire du véhicule de prendre les précautions nécessaires pour assurer la sécurité du véhicule et de ses biens pendant le processus de chargement.
 - d) Les utilisateurs de chargeurs de véhicules électriques doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et règles applicables liées à l'utilisation desdits chargeurs. L'Hôtel n'est pas responsable de toute infraction ou non-respect de la part de l'utilisateur.

D. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DES SERVICES DE RESTAURATION

1. Les clients doivent respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des locaux de restauration.
2. Il n'est pas permis d'emporter de la nourriture du restaurant buffet.
3. L'accès aux locaux de restauration doit se faire avec des vêtements appropriés et bien rangés. L'accès n'est pas autorisé aux clients en maillot de bain, pieds nus, torse nu ou similaire.
4. Vérifiez les horaires du room service à la réception de l'hôtel.

E. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DU SPA

1. Le Client doit respecter à tout moment les horaires d'ouverture du Spa. L'accès à la zone de spa en dehors de ces horaires est interdit.
2. Il est obligatoire de prendre rendez-vous au préalable, tant pour le circuit que pour les soins, au moins un jour à l'avance. Pour cette raison, le Client peut contacter directement la réception de notre Spa, où notre personnel vous conseillera également sur la meilleure option pour vous.
3. Il est recommandé d'arriver 15 minutes avant le rendez-vous pour se changer confortablement. Si un Client est en retard au rendez-vous, le temps sera déduit afin de ne pas nuire aux autres Clients.
4. Pour les soins du circuit thermal ou du Spa, le port d'un maillot de bain, d'un bonnet et de tongs est obligatoire. Le Client devra uniquement porter le maillot de bain. Casquette, tongs et serviette(s) seront fournis au Spa.
5. Le Spa est un centre de relaxation, que les Clients doivent respecter en se taisant ou en parlant à voix basse. Si le Client accède à l'espace Spa avec son téléphone portable, celui-ci doit être éteint ou en mode silencieux.
6. Le Spa est déconseillé aux personnes ayant des problèmes de santé ou aux femmes enceintes.
7. Les mineurs ne sont pas autorisés à accéder au Spa.
8. Tous les clients qui utilisent le Spa le feront à leurs propres risques et sous leur propre responsabilité.

F. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DE LA PISCINE

1. Le Client doit respecter à tout moment les horaires d'ouverture de la piscine. La baignade est interdite en dehors de ces horaires.
2. L'accès à la piscine ne sera autorisé qu'aux Clients séjournant à l'Hôtel, et à ceux ayant payé le droit d'entrée si celui-ci est fixe. Sous réserve de disponibilité dans le respect de la capacité.
3. La piscine ne dispose pas de service de sauveteur; les parents ou tuteurs de mineurs ne doivent pas laisser leurs enfants sans surveillance.
4. Les clients utilisant la piscine sont tenus de porter des vêtements appropriés conformément aux coutumes du pays. Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de se baigner avec des vêtements différents au maillot de bain.
5. Il est obligatoire d'utiliser la douche et le pédiluve avant de se baigner dans la piscine.
6. L'utilisation des transats de la piscine est gratuite, ils ne peuvent pas être réservés. Le personnel de l'hôtel peut retirer les transats qui ne sont pas utilisés pendant au moins 30 minutes consécutives, à condition que d'autres utilisateurs attendent pour les occuper et déplacer leurs effets personnels à la réception de l'hôtel.
7. Il est interdit d'introduire des verres ou d'autres objets en verre dans la zone de la piscine.
8. Les clients utilisant la piscine ne peuvent pas apporter de flotteurs ou de structures gonflables dans la piscine, sauf pour les mineurs ou les personnes handicapées qui en ont besoin pour nager.
9. La consommation de boissons dans la piscine est interdite si elles n'ont pas été achetées au Bar-Piscine ou dans tout autre point de vente de l'Hôtel.

10. Tous les clients utilisant la piscine le font à leurs propres risques et sous leur propre responsabilité.

G. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DE LA SALLE DE SPORT

1. L'accès à la Salle de sport est autorisé uniquement aux personnes âgées de plus de 18 ans.
L'entrée se fera à travers une carte personnelle et non transférable, qui devra être présentée à l'entrée lors de chaque visite. En cas de perte ou de vol, la Salle de sport doit être prévenue immédiatement pour la désactivation et le remplacement de la carte. Les installations de la salle de sport sont accessibles aux clients séjournant à l'hôtel. L'accès à la salle de sport est soumis à disponibilité et à capacité.
2. Le Client doit respecter l'horaire de la salle de sport à tout moment. L'accès à la salle de sport est interdit hors ces horaires.

La Salle de sport est ouverte du lundi au vendredi de 9:00 à 21:00 heures, et les week-ends de 9:00 à 18:00 heures.

L'Hôtel se réserve le droit de modifier les horaires de la Salle de sport en cas de circonstances exceptionnelles.
3. L'adhésion est personnelle et non transférable. Les invités ne sont pas admis sans autorisation préalable.
4. La réservation de cours particuliers à la Salle de sport avec un entraîneur personnel (*Personal Training*) est soumise au compliment des conditions suivantes: être membre actif de la Salle de sport et avoir effectué le paiement intégral du tarif correspondant.
5. Le port de vêtement sportif et de chaussures appropriés et propre est obligatoire.

Les utilisateurs doivent apporter leur propre serviette pour couvrir le matériel pendant son utilisation et nettoyer les mêmes avec des produits désinfectants mis à disposition une fois terminée.

L'utilisation des téléphones portables pour des appels n'est pas autorisée dans les zones d'entraînement, afin de maintenir un environnement adapté à tous les utilisateurs.
6. Les utilisateurs doivent utiliser l'équipement de manière appropriée. La Salle de sport n'est pas responsable de la mauvaise utilisation du matériel.

Il est interdit de courir, réaliser des activités dangereuses ou qui peuvent mettre en danger la sécurité des autres usagers sont interdites.

La consommation d'aliments et l'introduction de verres ou d'objets en verre dans les zones d'entraînement ne sont pas autorisées.
7. C'est la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer qu'il est en condition physique apte pour l'exercice. En cas de problème de santé, vous devez informer le personnel.

Afin de protéger la santé des autres utilisateurs, il est recommandé de ne pas fréquenter la Salle de sport si vous présentez des symptômes de maladie contagieuse.
8. Vous devez respecter les autres utilisateurs et le personnel de la Salle de sport à tout moment.

L'utilisation de langage offensif ou d'un comportement inapproprié n'est pas autorisée.
9. Les casiers sont disponibles pour une utilisation quotidienne et doivent être vidés à la fin de chaque séance.

La Salle de sport n'est pas responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des objets personnels entreposés dans les casiers ou, en général, dans les locaux de la Salle de sport.
10. La Salle de sport et l'Hôtel ne sont pas responsables des dommages ou des blessures que les utilisateurs pourraient subir lors de l'utilisation des installations, sauf en cas de négligence avérée.

L'utilisation des installations et des équipements de la Salle de sport relève de la seule responsabilité de l'usager, qui doit respecter toutes les règles et les recommandations de sécurité.

11. En cas d'urgence, suivez les instructions du personnel de la Salle de sport et utilisez les sorties de secours signalées.
12. L'Utilisateur s'engage à respecter et à suivre, en toutes circonstances, les règles de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourront lui être en outre indiquées par le personnel de la Salle de sport.

Pour le bien de tous, merci de remettre le matériel sportif à sa place à la fin de l'entraînement. Dans ce sens, nous prions le maximum soin au matériel pour éviter une détérioration prématurée.

En cas de doute ou de panne, veuillez prévenir la réception de l'hôtel dans les plus brefs délais.

L'établissement se réserve le droit de refuser l'admission en cas de mauvaise utilisation intentionnelle des installations.

H. INFORMATION GÉNÉRALE APPLICABLES À TOUS LES SERVICES

1. Pour tout type de doutes ou de questions relatifs au fonctionnement de l'Hôtel, vous pouvez contacter notre personnel de réception, qui vous assistera et, le cas échéant, vous mettra en contact avec la personne qualifiée pour résoudre votre doute ou votre question, étant le Directeur le plus haut responsable de l'hôtel.
2. Pour des raisons de sécurité, signalez immédiatement la réception de tout événement anormal que vous constatez tels que : personnes ayant une attitude suspecte dans le couloir, appels téléphoniques répétés vers la chambre de personnes ne s'identifiant pas, appels à la porte de votre chambre. de personnes inconnues, etc.

I. INFORMATION SUR LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES FOURNIS PAR DES TIERS

1. Vous pourrez vous renseigner à la réception sur les excursions, les services et les expériences proposés par des sociétés extérieures à l'exploitant de l'Hôtel.
2. Cet hôtel n'est pas responsable des services fournis par des sociétés extérieures à l'opérateur hôtelier.